

STRUCTURE

Enduit structuré à effets tirés croisés.



DESTINATION

Intérieur.

Sur surfaces verticales. Dans toutes les pièces sèches d'habitation.

Subjectiles : Sur tous supports usuels du bâtiment correctement imprimés.

QUALITÉS DOMINANTES

Enduit structuré créant un sillage horizontal et vertical du plus bel aspect.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

Les supports doivent être sains, secs, dépoussiérés, cohérents et très propres.

Lessivez les anciennes peintures, puis poncez et époussetez si nécessaire. Sur supports poudreux ou poreux, appliquez en premier lieu une couche d'Impression Universelle pour bloquer le support.

Matériel d'application : L'Impression Rugueuse s'applique au rouleau microfibre 12mm.

La Sous-Couche Enduit Minéral s'applique à la lisseuse inox.

Structure s'applique à la lisseuse inox et au peigne à effet et au grattoir.

La Vélature Murs et Meubles s'applique au rouleau pate de lapin 10mm.

APPLICATION

Après préparation du support, appliquez d'abord grassement, mais sans surépaisseurs, une couche d'Impression Rugueuse pour garantir la bonne accroche de l'enduit.

Sous-Couche Enduit Minéral : Après complet durcissement de l'Impression Rugueuse (12h env.), déposez à l'aide de la lisseuse la Sous-Couche Enduit Minéral en couche fine et uniforme d'un geste arrondi, en commençant par le haut du mur, sans pression successive, en réglant l'épaisseur sur le grain de l'Impression Rugueuse. Travaillez par surface de 2 à 4m² environ.

Une fois les murs terminés, laissez sécher 12h.

Structure : Travaillez par surface de 1,5m², ne pas faire d'arrêt linéaire. Déposez généreusement la matière à la lisseuse à épaisseur régulière (un effet plus ou moins brut sera obtenu en fonction de la charge déposée). Dans le frais et à l'aide du peigne à effet venir effectuer des traits horizontaux puis verticaux (la pression sur l'outil doit être légère) en s'arrêtant dans un sens comme dans l'autre de manière aléatoire.

Ne pas chercher à faire de grandes et longues lignes mais des sillages courts. Travaillez par surface d'environ un demi m². N'appuyez que légèrement sur l'outil.

Nettoyez le peigne régulièrement en faisant bien attention de l'essuyer (une marque d'eau pourra créer une tache blanchâtre). Veillez à ne pas chercher à enlever les excédants de matière qui peuvent se former.

Une fois l'enduit bien sec (24h à 48h selon la température et l'hygrométrie) venir poncer légèrement à l'aide du grattoir pour estomper les surépaisseurs et aspérités de matière en excès.

Bien époussetez puis appliquez au rouleau pate de lapin 10mm, en effectuant des diagonales croisées une couche de Vélatures Murs et Meubles, sans exercer de pression sur le rouleau afin de déposer le produit uniquement sur les reliefs.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect : Mat.

Rendement : Sous-Couche Enduit Minéral : 1,3 à 1,6m²/kg.
Structure : Env. 2 à 2,5m²/L.
Vélatures Murs et Meubles : Env. 25m²/L.

Séchage : Sous-Couche Enduit Minéral : 30mn (sec au toucher).
Structure : Env. 12h.
Vélatures Murs et Meubles : Env. 4h.

Recouvrable : Sous-Couche Enduit Minéral : 12h.
Structure : Env. 24h.

Extrait sec : Sous-Couche Enduit Minéral : 76% en poids, 55% en volume.
Structure : 75% en poids, 55% en volume.
Vélatures Murs et Meubles : 3,5% en poids, 3,3% en volume.

Densité : Sous-Couche Enduit Minéral : 1,36g/cm³.
Structure : 1,85g/cm³.
Vélatures Murs et Meubles : 1g/cm³.

Nettoyage des outils : À l'eau.

Conditionnement : Sous-Couche Enduit Minéral : 5kg et 20kg.
Structure : 3L et 10L.
Vélatures Murs et Meubles : 0.5L et 1L.

Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé. Stocker à l'abri du gel.

PRÉCAUTIONS

Appliquez entre +5°C et +30°C. Veuillez ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 75%. Cette peinture contient de la chaux éteinte, il est donc indispensable de protéger les yeux et de mettre des gants pendant l'application.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR : Famille I - Classe 1d2.

COV⁽¹⁾ : Valeur limite UE de ce produit (cat A/l) : 200g/L pour 2010.
Ce produit contient max. 15g/L COV à l'emploi.

Sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), conforme à la législation en vigueur.

⁽¹⁾ Composés Organiques Volatils : directive 2004/42/CE

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).